

# S'INSCRIRE, SE RÉINSCRIRE

## J'AURAI 5 ANS, 6 ANS, 7 ANS À LA RENTRÉE PROCHAINE ET JE SOUHAITE M'INSCRIRE POUR LA PREMIÈRE FOIS AU CONSERVATOIRE EN 2023/2024

*Je me pré-inscris en cycle 1 en filière Aménageable à partir de 7 ans  
(Instrument ou Maîtrise) \**

[S'inscrire, se réinscrire : 10 au 22 mars 2023](#)



### ÉTAPE 1

#### PRÉ-INSCRIPTION EN LIGNE - MARS 2023

— Je procède à ma pré-inscription en ligne entre le 10 et le 22 mars 2023 en cliquant sur le lien *S'inscrire, se réinscrire* ci-dessus. À cette occasion, je formule mon choix de spécialité : Instrument ou Maîtrise. Si je choisis la dominante instrumentale, je suis tenu de faire 3 choix par ordre de préférence parmi les instruments proposés ci-dessous :

#### Instruments de l'orchestre / Département Cordes

Violon  
Alto  
Violoncelle  
Contrebasse

#### Instruments de l'orchestre / Département Vents et Percussions

Flûte traversière  
Hautbois  
Basson  
Clarinette  
Trompette / Cornet  
Cor  
Trombone  
Euphonium / Saxophone  
Percussions  
Tuba

\* L'âge pris en compte est celui de l'enfant au 1<sup>er</sup> septembre 2023, ou au plus tard le 31 décembre 2023.

## Département Claviers et Instruments polyphoniques

Piano (nécessité de disposer d'un piano acoustique - claviers électroniques proscrits)

Orgue

Guitare

## Département Musique ancienne

Flûte à bec

Traverso

Cornet à bouquin

Viole de gambe

Clavecin

— Je suis dans l'obligation de joindre, lors de ma pré-inscription, les pièces justificatives en version dématérialisée, sans quoi mon dossier ne pourra être traité.

— Je reçois un accusé de réception automatique m'indiquant que ma pré-inscription a été réceptionnée.

— Je m'inscris ou me réinscris parallèlement à l'école Notre-Dame Saint-Sigisbert en mentionnant le choix de la filière Aménageable.

— Au-delà du 22 mars 2023, ma demande n'est plus prioritaire et une pénalité de 74 euros pour inscription tardive me sera facturée.

## ÉTAPE 2

### CONFIRMATION D'INSCRIPTION - FIN JUILLET 2023

— Si je suis admis, je reçois fin juillet un courriel du Conservatoire m'informant de mon inscription dans une discipline choisie, en fonction des places disponibles et de mon appétence. Me sera communiqué l'identifiant de mon extranet usager iMuse au moyen duquel je pourrai consulter mon emploi du temps ainsi que le nom de l'enseignant qui m'a été attribué (noté cours temporaire tmp).

**Pour les instrumentistes :** je pourrais consulter les horaires des cours collectifs de Formation musicale et de Chant choral.

**Pour la Maîtrise :** je pourrais consulter tous les horaires des cours : Formation musicale, Chant choral et cours de la Maîtrise.

— Dès lors, je suis redevable des frais de dossier de 74 euros, payables auprès du Service des études.

— Si je ne suis pas admis, ma pré-inscription est annulée, je ne suis redevable d'aucun frais.

## ÉTAPE 3

### ÉTABLISSEMENT DE L'HORAIRE DU COURS D'INSTRUMENT - SEPTEMBRE 2023

— L'enseignant de ma discipline principale me sollicite afin de définir avec lui mon horaire de cours d'instrument. Si je ne réponds pas à sa sollicitation, je serai tenu d'accepter l'horaire qui me sera attribué par l'enseignant, sans modification ultérieure possible.

## **ÉTAPE 4**

### **DÉBUT DES COURS - SEPTEMBRE 2023**

— Les cours débutent la semaine du 18 septembre 2023.